



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 13 avril 2017

Lille, territoire privilégié pour l'Agence Européenne des Médicaments

À l'occasion d'une audition ministérielle le mercredi 12 avril 2017, Pierre de SAINTIGNON, Premier Adjoint à la Ville de Lille représentant Martine AUBRY, Alain BERNARD, Premier Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille représentant Damien CASTELAIN et Xavier BERTRAND, Président du Conseil Régional des Hauts-de-France ont pu présenter les arguments de la candidature lilloise pour l'accueil de l'Agence Européenne des Médicaments. L'Etat choisira prochainement une ville parmi huit candidatures françaises pour porter les couleurs de la France auprès des instances européennes chargées de relocaliser l'AEM, aujourd'hui basée à Londres. Au cœur d'une métropole rayonnante située au carrefour de l'Europe, Lille s'impose comme la ville française la plus appropriée pour accueillir l'Agence Européenne des Médicaments.

Le 29 juillet 2016, Lille s'est portée officiellement candidate auprès du Président de la République française, du Premier Ministre et de la Ministre des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes pour accueillir l'Agence Européenne des Médicaments (AEM). En 1993, la Région Nord Pas-de-Calais avait déjà manifesté son intention d'accueillir l'AEM, et était arrivée seconde, juste derrière Londres. Coup d'éclairage sur les forces de la candidature lilloise.

Une connectivité vers les capitales européennes de premier ordre

Au cours des vingt dernières années, Lille a encore renforcé ses atouts. Au cœur d'une métropole européenne située dans la grande région des Hauts-de-France, Lille est un carrefour stratégique de l'Europe et le premier point de contact du Royaume-Uni sur le continent européen. La situation géographique de Lille et son réseau d'infrastructures de transport ultraperformant procurent un avantage concurrentiel faisant de Lille une ville connectée à la fois à l'Europe mais également au reste du monde (l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle est relié à Lille en 50 minutes par TGV avec 20 trains A/R par jour, l'aéroport de Lille-Lesquin est connecté à plus de 30 destinations européennes et l'aéroport de Bruxelles est à 1h03min en train).

Implanter l'AEM à Lille, c'est permettre à ceux des salariés de l'agence qui le souhaiteraient de continuer à vivre à Londres tout en travaillant à Lille. Sur les 885 salariés de l'AEM, une majorité sont des compétences rares qui font l'efficacité et la pertinence des actions de l'AEM. Aussi, fidéliser ces compétences précieuses représente un réel enjeu pour la santé publique en Europe et pour la compétitivité de ses industries de santé. La haute fréquence des liaisons TGV entre Lille et Paris (60 minutes par TGV, 25 trains A/R par jour), Lille et Bruxelles (38 minutes par TGV, 20 trains A/R par jour) et Lille et Londres (1h20 de trajet en Eurostar, 10 trains A/R par jour) rend possible des migrations pendulaires et une connexion aisée avec les organes de Bruxelles, assurant ainsi à l'AEM efficacité de travail et transition en douceur pour ses salariés. A ceux-là s'ajoutent les 3700 experts issus de toute l'Europe intervenant régulièrement dans les locaux de l'AEM, et pour lesquels bénéficier d'un excellent réseau d'infrastructures de transports est primordial.



Une offre immobilière disponible et adaptée aux attentes de l'AEM

Autre force de la candidature de Lille : la disponibilité d'une offre immobilière correspondant aux attentes de l'AEM. Plusieurs solutions immobilières sont proposées sur des fonciers situés dans un périmètre de moins de 10 minutes à pied des gares, offrant la possibilité à l'AEM de construire un bâtiment entièrement à son image et selon ses exigences tout en respectant un délai de livraison de 18 mois – ou de s'établir dans un bâtiment déjà existant.

Lille et sa région : une terre d'innovation, de recherche et d'industrie en santé d'envergure européenne

Avec plus de 1 000 entreprises, 27 500 emplois et générant un chiffre d'affaires global de 11,5 milliards d'euros, la filière Santé des Hauts-de-France s'affiche comme l'un des trois principaux pôles nationaux aux côtés de l'Île-de-France et la région Rhône-Alpes. Le secteur Pharma-Biotech génère à lui seul plus de 3.5 milliards d'Euros de chiffre d'affaires annuels, pour 7000 emplois, notamment grâce à l'activité des grands acteurs du secteur. Plusieurs grands groupes internationaux majeurs ont en effet fait le choix de s'implanter en région Hauts-de-France, parmi lesquels Bayer HealthCare (implantation du siège social), GSK Vaccines (implantation d'une plateforme européenne majeure de fabrication et de conditionnement de vaccins), LFB (Laboratoire Français du Fractionnement et des Biotechnologies) ou encore GENFIT (société biopharmaceutique en hépato-gastro-entérologie).

Lille abrite également l'un des six pôles de compétitivité nationaux, le Pôle NSL (Nutrition Santé Longévité), et l'un des deux incubateurs Allègre labellisés en France par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

La région est également un pôle de recherche majeur en France et dispose de thèmes d'excellence reconnus au plan international dans plusieurs domaines. 3 000 chercheurs installés en région Hauts-de-France travaillent aux côtés des entreprises sur ces thématiques d'excellence et participent à la reconnaissance de la région comme territoire d'innovation. Aux côtés des institutions régionales, du CHRU de Lille, de l'Université de Lille, de l'Inserm, du CNRS et de l'Institut Pasteur de Lille, la région est mobilisée autour d'un objectif médical et scientifique innovant qui doit permettre de proposer les stratégies thérapeutiques à venir sur différentes thématiques de recherche d'excellence telles que l'oncologie, le diabète ou encore la maladie d'Alzheimer.

Une qualité de vie réputée et une possibilité d'offrir une éducation internationale aux enfants expatriés

S'implanter à Lille, idéalement placée dans un bassin de 78 millions de consommateurs (le 3^{ème} plus grand au monde après ceux de New York et Tokyo), c'est profiter des avantages d'une grande ville, à l'environnement économique dynamique et qui a su rester à taille humaine.

Lille présente une offre culturelle, artistique et sportive diversifiée. Reconnue Capitale Européenne de la Culture en 2004, Lille est tout à la fois l'une des villes françaises les plus riches en musées (Louvre-Lens, Piscine de Roubaix, Musée des Beaux-Arts...) et reconnue comme première scène nationale des musiques actuelles. Tradition et modernité sont ainsi les maîtres mots des programmations proposées par ses nombreuses infrastructures culturelles.



Lille est la ville la plus jeune de France. Avec plus de 825 000 élèves en primaire et en secondaire, l'Académie de Lille est l'une des plus importantes au niveau national, dotée notamment des plus grandes facultés de médecine et de pharmacie de France après Paris et d'une offre croissante de sections internationales proposées dès le plus jeune âge en crèches jusqu'à l'enseignement supérieur.

Choisir Lille pour relocaliser l'AEM, c'est offrir à cette agence la possibilité d'inscrire ses actions et réussites dans la continuité. En cette période d'interrogations suite au vote britannique en faveur du Brexit le 23 juin 2016, les salariés de l'agence et leurs familles ont besoin d'une solution de relocalisation à la fois pragmatique et attrayante. Choisir Lille, c'est aussi donner un nouvel élan à l'AEM et développer un nouveau pôle en France résolument tourné vers l'Europe.

Contact presse : Julia PLAIA, Chargée de Communication Eurasanté
jplaia@eurasante.com / 03 28 55 50 18